

INTERVENTION D'OUVERTURE DU PRESIDENT GENERAL

SAMEDI 1^{ER} AVRIL 2023

Monsieur le président du comité régional des Hauts-de-France, cher Antoine,
Mesdames, Messieurs les membres du comité directeur national,
Mesdames, Messieurs les représentants des structures territoriales et des commissions nationales,
Mesdames, Messieurs de la direction technique nationale,
Mesdames, Messieurs des services fédéraux,
Mesdames, Messieurs, chers amis,

Bienvenue à tous,

C'est avec grand plaisir que j'ouvre ce matin les Assises nationales de printemps 2023 de notre fédération.

Pour commencer, je voudrais adresser un grand merci à Antoine et à ses équipes - élus, salariés et bénévoles - pour leur accueil.

Ce week-end, Cher Antoine, chers membres du comité régional, vous allez - comme vous l'avez déjà fait - inscrire vos noms dans le grand livre de l'Histoire fédérale.

Je ne doute pas que la qualité de votre hospitalité sera à la hauteur de celle que nous avaient réservée nos amis auvergnats l'an passé. Je leur renouvelle nos félicitations.

Je voudrais maintenant remercier :

- Madame Caroline Lubrez, Conseillère régionale
- Monsieur Karim Belaïd, Vice-président du CROS des Hauts-de-France en charge du Sport-Santé qui nous feront l'honneur d'être parmi nous cet après-midi, et d'excuser les personnalités qui nous ont fait part de leur indisponibilité :
- Madame Michelle Greaupe, Sénatrice du Nord
- Monsieur Frédéric Marchand, Sénateur du Nord
- Monsieur Christian Poiret, Président du Conseil départemental du Nord
- Monsieur Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille
- Monseigneur Luc Ravel, Archevêque de Strasbourg

Avec l'assemblée générale, les assises de printemps sont des rendez-vous institutionnels incontournables. Outil d'information, d'échange et de cohésion, elles sont l'occasion pour le comité directeur, les responsables des commissions nationales et des comités régionaux et départementaux de s'inscrire dans une vraie dynamique de travail collectif. Elles sont aussi un formidable moment pour mieux se connaître et connaître le territoire qui nous accueille.

Permettez-moi à ce propos de rappeler quelques éléments de son histoire.

Anciennement organisée en 2 ligues, celle du Nord Pas-de-Calais et celle de la Picardie, la région Hauts-de-France est née de la fusion de ces 2 régions administratives en 2016. Avant de passer la main à Antoine Deltour, la région était alors présidée par Maurice Forest jusqu'en 2020.

De nombreuses manifestations y ont été organisées, notamment une précédente édition des assises en 2013 à Villeneuve d'Asq. En 2019, le CD Nord a accueilli le 107^e congrès fédéral à Valenciennes, premier congrès labellisé par le CNOSF et inscrit dans la charte des 15 engagements.

Aujourd'hui, le comité régional des Hauts-de-France est un territoire dynamique qui regroupe cinq comités départementaux, tous dirigés par des femmes : le comité départemental du Nord par Brigitte Bersoux, de l'Oise par Gaëlle Barège, du Pas-de-Calais par Catherine Bunou, de la Somme et de l'Aisne par Valérie Belsito.

Il compte 7000 licenciés, 75 associations et une quinzaine d'activités. Il est solidaire et engagé – il a obtenu le label « développement durable, le sport s'engage® » du CNOSF pour l'organisation de nos assises – il est aussi porteur d'initiatives ambitieuses et innovantes.

Je veux saluer ici Antoine et l'ensemble des membres du comité régional pour leur engagement dans la responsabilité sociétale des organisations et pour leur détermination à poursuivre le développement du comité dans le respect des valeurs de notre projet éducatif.

Avant d'évoquer les grands axes de travail qui seront abordés en séances plénières et en ateliers aujourd'hui et demain, je voudrais brièvement faire un tour d'horizon des dernières actualités.

Je commencerai par quelques chiffres :

La présence aux assises :

- Des comités régionaux : tous présents ou représentés.
- Des comités départementaux : 37 présents sur 67 possibles.
- Des commissions nationales : 19 présentes ou représentées sur 23.

Nos effectifs à ce jour :

- 119 000 titres contre 108 458 au 31/08/2022 ;
- Nous approchons des 7 000 cartes ponctuelles,
- 10 000 autres titres ;
- 1 333 associations contre 1 333 au 31/08/2022. C'est rassurant mais avec 54 nouvelles associations enregistrées, on peut en déduire que nous perdons encore des clubs.

1. LES ACTUALITES FEDERALES

Sur le plan fédéral, le conseil du territoire, le séminaire « comité directeur/présidents des comités régionaux/responsables nationaux » et le séminaire des agents de développement territoriaux ont été des marqueurs forts du début de saison.

Le séminaire « comité directeur/présidents des comités régionaux/responsables nationaux » a mené des travaux sur la relance et le développement des activités.

Le séminaire des agents de développement territoriaux a fait l'objet, quant à lui, d'un travail autour du financement et de l'accompagnement de projet. Son bilan est positif puisqu'il a créé une nouvelle dynamique.

Le colloque santé « Et si la promotion de la santé passait par le sport, la culture et l'éducation populaire ? L'exemple de la FSCF » a réuni le 3 février au siège national une centaine de participants et différents acteurs de la promotion de la santé. Il a été l'occasion pour les intervenants de la table ronde de faire le point sur les connaissances actuelles et de réfléchir autour de la notion de culture de la santé tout au long de la vie. Il a également permis à notre directrice technique nationale de présenter nos programmes santé.

Un atelier sera consacré tout à l'heure aux suites à donner à ce colloque.

Sur le plan institutionnel, l'entretien avec les chefs de bureau de la politique interministérielle et des pratiques culturelles du ministère de la Culture a été un motif de satisfaction puisque la FSCF a été félicitée pour son travail de démocratisation culturelle et d'accompagnement des dispositifs ministériels à destination des associations tels que le plan fanfare et le Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs (FEIACA).

La rencontre avec Mme Gérard, conseillère éducation artistique et culturelle, livre et lecture, langue française et langues de France du cabinet de la ministre de la culture, a été l'occasion de mettre en évidence les actions que nous conduisons en faveur de la démocratisation de la culture et notre souhait de travailler sur l'olympiade culturelle avec d'autres acteurs afin de favoriser l'héritage des jeux pour la FSCF en termes de pratiques culturelles.

Nous avons également insisté sur notre besoin d'être mieux soutenus financièrement par une convention annuelle. Une prochaine rencontre doit avoir lieu en septembre pour tenter de trouver une solution afin que le ministère puisse mieux nous accompagner financièrement.

La présentation de la FSCF, les enjeux et perspectives de la mandature et les problématiques spécifiques auxquelles elle est confrontée ont été au centre des échanges que nous avons eus avec Mme Amélie Oudea-Castera, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Lors de notre entretien, nous avons eu l'occasion de l'inviter à deux événements institutionnels (Arts en fête et notre 125^e anniversaire) et de la remercier pour le maintien de notre plafond d'emploi de CTS à 4 postes et l'ouverture d'un recrutement sur le mouvement à venir. Concernant notre engagement à inscrire nos actions dans l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la ministre nous a invités à prendre contact avec son conseiller grande cause nationale, M. Vincent Roger, pour définir un travail commun. De façon inattendue, elle s'est montrée très intéressée par nos activités culturelles, l'activité Eveil de l'enfant et le classeur Dima.

Sur le sujet de notre implication dans l'héritage des jeux, plusieurs projets sont actuellement en cours :

- une collaboration avec le diocèse de Paris qui repose sur l'appui de la fédération dans l'organisation d'une course hors stade en octobre et l'élaboration d'outils éducatifs sur les liens entre le sport et la foi ;

- des projets avec « Silver geek » et « Silver fourchette » dans le cadre de la promotion de la santé et de la pratique des seniors sur des dispositifs de sports connectés ;
- et deux projets menés avec les associations nationales « Passeur d'images » et « Labo des histoires » dans le cadre de l'olympiade culturelle sur tout le territoire.

Dans le cadre de la procédure de renouvellement de notre agrément jeunesse éducation populaire, nous avons demandé simultanément, via une procédure unique, le renouvellement de notre agrément et son extension à nos comités régionaux et à l'Union territoriale de Polynésie. Depuis la loi du 24 août 2021, cet agrément est délivré pour une période de 5 ans. Une proposition sera faite prochainement aux comités départementaux afin de les faire bénéficier de notre agrément. Cette extension de notre agrément peut être utile dans le cadre d'accès aux financements jeunesse ou sur l'obtention de postes FONJEP.

La loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France porte sur trois volets : développer la pratique du sport pour le plus grand nombre, rénover la gouvernance des fédérations sportives et assurer un modèle économique vertueux au secteur. Un certain nombre de dispositions de cette loi ne s'applique qu'aux fédérations délégataires. Toutefois d'autres dispositions concernent toutes les fédérations agréées.

Afin de mettre les statuts fédéraux en conformité avec les obligations législatives, la commission juridique travaille actuellement sur une réécriture des statuts qui devra notamment prévoir :

- le renouvellement des instances dirigeantes avec la parité femmes/hommes au niveau national (applicable au 1^{er} renouvellement suivant le 1^{er} janvier 2024) et au niveau régional (applicable en 2028) ;
- la limitation du nombre de mandats du président fédéral et des président(e)s des comités régionaux ; les comités départementaux ne sont pas concernés ;
- les modalités de vote des assemblées générales électorales fédérales avec une obligation d'un collège électoral composé à 50% minimum des associations affiliées. Après examen des propositions de la commission juridique par le comité directeur, la modification des statuts sera soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale du 25 novembre à Saint-Etienne.

Le contrôle d'honorabilité des encadrants, juges, arbitres et dirigeants bénévoles licenciés a permis à 11 203 licenciés de passer la première étape du dispositif, dont 71 % de femmes et 64 % de dirigeants. 506 licenciés sont toujours rejetés sur l'étape du contrôle des données d'identité soit 4.50 %. Parmi ces 506 licenciés, 157 personnes subissent depuis le 1^{er} janvier 2023 une suspension administrative pour données d'identité erronées, ce qui entraîne une interdiction d'encadrer ou de diriger au sein d'une structure FSCF.

Dans le contexte des nouvelles règles générales d'autorisation et de tarification des « clubs de sport amateurs et assimilés » la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) procédera à la résiliation de l'accord de partenariat conclu en 1995 avec la fédération. La réduction de 12,5% prévu dans l'accord reste applicable jusqu'au 30 avril 2023. Au-delà, et sans signature d'un nouvel accord, nos associations seront soumises, soit aux conditions générales, soit à la tarification des clubs de sports calculée par licencié et suivant le niveau d'utilisation de la musique dans la pratique.

L'enveloppe territoriale attribuée à la FSCF au titre de son projet sportif fédéral 2023 s'élève à 839 900€, dont 6 563€ pour l'Outre-mer (contre 921 400 € l'an dernier, soit – 8,84 % correspondant à une dotation exceptionnelle reçue en 2022), réparti à 50 % minimum pour les associations et le solde à part égale entre les CR et les CD.

La date limite de dépôt des dossiers de la campagne Agence nationale du sport/Projets sportifs fédéraux était fixée au dimanche 26 mars (minuit).

Après examen des dossiers reçus

2022 :

TOTAL			
	CR	12	45
	CD	32	84
	Asso	112	223
		156	352

2023 :

TOTAL			
	CR	12	41
	CD	35	86
	Asso	147	271
		194	398

La finalisation des propositions sera traitée lors d'une réunion d'harmonisation avec l'ensemble de la commission nationale : les 5 groupes de la commission d'instruction nationale, la direction technique nationale, les élus et le salarié en charge du PSF, le président de la commission « éthique et déontologie » ainsi que, pour la première fois cette année, un représentant de l'Agence nationale du sport.

Le comité directeur a acté le principe d'une participation au Salon des maires et des collectivités locales et du sport qui aura lieu du 21 au 23 novembre prochain à Paris. Un groupe de travail est chargé de définir les objectifs précis de notre participation et d'évaluer la faisabilité d'une présence des salariés sur le salon pendant 3 jours. Les activités à mettre en valeur concerneraient principalement les formations BAFA-BAFD, les ELIs et l'Eveil de l'enfant. Une décision définitive sera prise au comité directeur du mois d'avril.

Enfin, je terminerai ce tour d'horizon en signalant deux grands évènements qui seront célébrés cette année :

- La commémoration du 100^e anniversaire de la mort du Docteur Paul Michaux le 27 octobre. Une cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de triomphe, avec la participation de la batterie-fanfare de Paris, est prévue ce jour-là ainsi que la visite et le fleurissement des tombes des anciens présidents.

- La célébration du 125^e anniversaire de notre fédération avec une plénière au prochain congrès, un film, et une communication événementielle

Avant d'aborder le programme, je souhaite m'arrêter quelques instants sur quatre points importants :

1. la nécessité, en termes de visibilité et de coopération, d'être présents dans les instances sportives, culturelles, de jeunesse et d'éducation populaire comme les CROS, les CDOS, les conférences des financeurs, les CRAJEP, les COFAC régionales ou encore au sein des commissions armées jeunesse régionales ;
2. l'importance de faire vivre nos partenariats. Je pense en particulier à nos conventions avec l'Union générale sportive de l'enseignement libre qui souhaite relancer sa

collaboration avec la FSCF, notamment à travers une déclinaison territoriale, et l'association « Voir ensemble ».

Nous devons, sur ce sujet, poursuivre notre coopération dans le cadre d'autres rassemblements.

3. Le troisième point concerne le renouvellement des instances dirigeantes. Cette échéance est capitale pour l'avenir et la pérennité de notre institution. Cette perspective nous engage à nous interroger, d'une part sur le sens de notre engagement et de nos motivations, d'autre part sur notre mobilisation pour favoriser l'engagement des jeunes et des personnes disponibles. Encourager leur implication, les intégrer dans nos projets, favoriser leur fidélité et aider leur accès aux responsabilités, c'est préparer l'avenir de la fédération.
J'aurai l'occasion d'échanger avec vous sur ce sujet lors des rencontres territoriales que je souhaite remettre en place.
4. L'accompagnement territorial des comités régionaux a abouti à la mise en œuvre de conventions cadres 2022-2026 définissant les engagements partagés entre le national et les régions (axes, objectifs, calendrier, suivi, moyens humains et financiers dédiés). A ce jour, 1 convention a été signée avec la Bretagne, 3 seront signées dans le cadre de nos assises avec l'Occitanie, la Provence Alpes-Côte d'Azur et les Hauts-de-France, 3 signatures de convention sont prévues en juin (Normandie, Centre Val-de-Loire et Bourgogne-Franche-Comté). Sont actuellement en cours d'état des lieux, 3 comités régionaux. Enfin, nous avons reçu une demande d'aide pour la création d'emploi de l'Occitanie, de la Provence Alpes Côte d'Azur, de l'Île-de-France, et de la Normandie.

1. LE PROGRAMME

Le programme qui vous est proposé ce week-end se place sous l'ambition d'un travail commun dans plusieurs ateliers portant sur des thèmes divers qui interrogent nos dirigeants. Parmi ces thèmes, deux ateliers identiques permettront une réflexion sur notre affinité que nous avons parfois quelques difficultés à exprimer tant par les actes que par les mots. Faisant appel à l'intelligence collective, les échanges devraient permettre d'avancer ensemble vers une meilleure appréhension de ce qui constitue une vraie spécificité de notre fédération.

Il n'y a pas de remise en cause de notre affinité et une discussion en comité directeur du 16 avril prochain est programmée.

Les ateliers sont organisés en deux temps : un premier de 9h15 à 10h45 et un second de 11h à 12h30.

J'attire votre attention sur les rendez-vous importants du week-end :

- la séance plénière, de 15h à 16h30, sur la responsabilité sociétale des organisations avec une intervention de l'éco-aventurier Nicolas Vandernesken, Fond'acteur de l'association « Uni-Vert Sport » et une présentation des actions de la commission nationale démarche sociétale et environnementale par Antoine Deltour ;
- la plénière animée par Julien sur les actualités fédérales ;
- la célébration eucharistique en fin d'après-midi à 18H30 ;

Demain dimanche de 9h00 à 11h00 :

- la réunion des dirigeants des comités départementaux ;
- la rencontre des présidents des comités régionaux avec les commissions nationales ;
- la réunion des trésoriers ;
- la réunion des agents de développement ;
- et, en fin de matinée, les plénières qui aborderont les réussites de la fédération.

Pour finir, je veux vous redire mon grand plaisir de lancer nos assises et de vous retrouver ce week-end. Je sais que vous êtes tous très motivés pour échanger, réfléchir et construire ensemble.

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite d'excellents travaux et vous remercie pour votre écoute.

Christian Babonneau
Président